

SERVEZ-VOUS!

Droits et responsabilités liés à l'alimentation : *Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires* – Résultats de la deuxième année de recherche



Aliments prévus pour un mariage traditionnel, Kaya, Burkina Faso, 2013. Photo : Alassane Pafadnam

RICHARD KING

CONSEILLER EN RECHERCHES SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES, OXFAM

ALEXANDRA KELBERT

CHERCHEUSE, INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES

NICK CHISHOLM

MAITRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITY COLLEGE CORK

NAOMI HOSSAIN

CHERCHEUSE UNIVERSITAIRE, INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES

Les **rapports de recherche d'Oxfam** sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas forcément les positions politiques d'Oxfam. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

Les résultats de la deuxième année d'une étude de quatre ans sur l'incidence de la volatilité des prix des produits alimentaires sur la vie de tous les jours mettent en évidence la réalité du droit à l'alimentation sur le terrain. La plupart des sociétés partagent les mêmes conceptions des droits et responsabilités qui entourent la protection contre la faim. Les fluctuations rapides des prix alimentaires et les réactions à ces fluctuations ont des répercussions sur les droits coutumiers et les responsabilités, qui sont inégaux et incomplets même dans les circonstances les plus favorables ; l'efficacité de ces droits et responsabilités contre les facteurs mondiaux de l'insécurité alimentaire s'amointrit. Les personnes vulnérables à la faim sont sensibles aux actions de l'État et de la société civile qui renforcent leur sentiment d'avoir droit à l'alimentation, mais les compétences en matière d'action sont souvent mal définies et les systèmes de suivi ne permettent que trop rarement de saisir les réalités au niveau local. Les programmes de sécurité alimentaire sont souvent dévalorisants, controversés, aléatoires, discriminatoires et discrétionnaires. La faiblesse de la responsabilité publique en matière de sécurité alimentaire n'importerait pas autant si la population était convaincue que les marchés permettraient de garantir l'accès à des aliments de qualité. Toutefois, les personnes continuent de déplorer au quotidien la volatilité et la hausse des prix alimentaires, ce qui va à l'encontre de l'impression générale de la baisse des prix sur les marchés mondiaux.

RÉSUMÉ

Droits et responsabilités liés à l'alimentation

Chaque année, le projet de recherche *Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires* suit l'évolution des prix alimentaires au niveau local, national et mondial, ainsi que leurs effets sur la vie quotidienne, et sélectionne un sujet spécifique pour en faire l'objet de recherches plus ciblées. *Servez-vous ! Droits et responsabilités liés à l'alimentation* constitue le deuxième rapport de synthèse. Cette année, l'accent est mis sur la responsabilité en matière de sécurité alimentaire au niveau local. À partir d'un travail sur le terrain portant sur les programmes et politiques de sécurité alimentaire, la question suivante a été posée : les personnes ont-elles le sentiment de bénéficier d'un droit à l'alimentation ? Le cas échéant, qu'est-ce que cela signifie ? Qui est chargé de veiller à ce que ce droit existe réellement ? Quels sont les mécanismes de redevabilité en place ?

Les recherches ont mis en évidence de nouvelles observations essentielles sur les réalités du droit à l'alimentation au niveau local. Un panachage d'usages courants, de politiques nationales et locales et de droit international définit la responsabilité à ce niveau. La plupart des sociétés partagent les mêmes conceptions de ce que représentent les droits et responsabilités nécessaires pour protéger les populations, en particulier les personnes les plus vulnérables, contre la faim. Ces idées tirent généralement leurs origines de droits naturels, de principes moraux et religieux et d'appartenance à la société. Elles supposent la responsabilité des parents, des familles et des communautés.

Encadré 1 : Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires

Les variations des prix alimentaires ont des répercussions non négligeables sur la vie des gens. En 2012, un projet de quatre ans financé par UK Aid et Irish Aid a commencé à évaluer les effets de ces variations sur la vie de tous les jours. Souvent, les décideurs n'ont souvent pas conscience des coûts sociaux qu'engendrent la gestion des variations lorsque les prix des denrées alimentaires augmentent ou sont volatils. Les mesures portant sur l'alimentation ou la pauvreté peuvent indiquer que la population s'en sort bien et est capable de s'adapter, mais le coût de cette résilience est laissé de côté : nourrir et s'occuper des siens demandent plus de temps et d'efforts ; des effets non monétaires pèsent sur la famille et sur les relations sociales ou entre hommes et femmes ; la santé mentale est mise à mal, notamment en raison du stress ; la qualité de vie est moins bonne ; les gens se sentent obligés de manger des aliments « étrangers » ou « mauvais ». Il s'agit de problématiques importantes pour les personnes concernées.

Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires vise à étudier les effets des variations des prix sur la vie quotidienne de personnes ayant des revenus faibles ou précaires au cours de la période 2012–2015. Ce travail de recherche s'intéresse au travail rémunéré, aux activités de soins non rémunérées ou aux responsabilités familiales, aux effets sur les relations et aux ressources des personnes.

Le groupe de chercheurs travaille sur 10 zones urbaines/périurbaines et 13 zones rurales dans 10 pays à revenus faibles à intermédiaires, en consultant d'une fois sur l'autre, dans la mesure du possible, les mêmes personnes, qui sont au nombre de 1 500 environ. L'approche est sociologique, le but étant de bien rendre compte des expériences au niveau local et des effets des processus mondiaux, essentiellement en associant des études de cas qualitatives longitudinales et des analyses de données représentatives au niveau national. En 2013, l'étude a également porté sur ce que la population sait au sujet de la responsabilité en matière de sécurité alimentaire locale, en adaptant des cadres existants pour analyser les responsabilités au sein des services publics.

Chaque année, nous produisons une synthèse des enseignements que nous avons tirés et fournissons une analyse approfondie sur des sujets spécifiques. Consultez le site www.oxfam.org.uk/foodprices pour obtenir de plus amples informations.

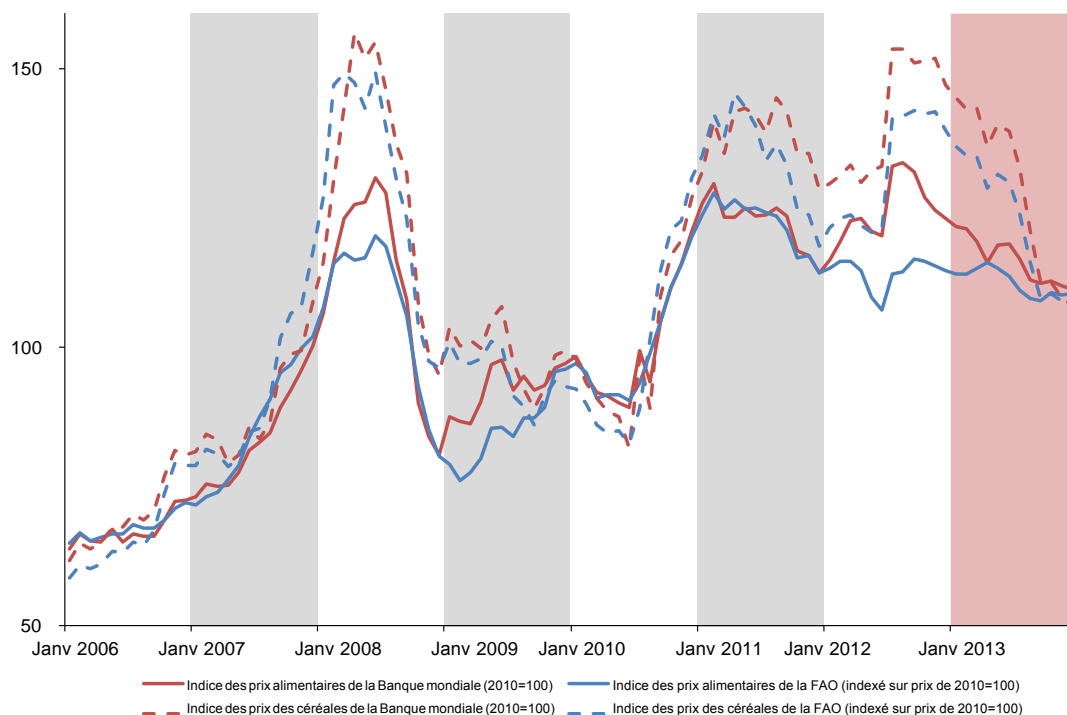
Les fluctuations rapides des prix alimentaires et les réactions à ces fluctuations ont des répercussions sur les droits coutumiers et les responsabilités, qui sont inégaux et incomplets même dans les circonstances les plus favorables ; l'efficacité de ces droits et responsabilités contre les facteurs mondiaux de l'insécurité alimentaire s'amointrit. Malgré de nombreuses discussions des gouvernements sur le droit fondamental à l'alimentation, et les réelles avancées concernant l'obtention de ce droit dans quelques endroits, aucun droit reconnu par la loi et soutenu par des politiques publiques ne vient (pour l'instant) les remplacer, ni même ne les renforcer, en vue de les concrétiser. Des initiatives en faveur d'un droit à l'alimentation plus établi et institutionnalisé ont été lancées, et les personnes vulnérables à la faim sont sensibles aux actions de l'État et de la société civile qui renforcent leur conscience de l'existence de ce droit. Toutefois, même lorsque des droits formels sont reconnus par la loi et que les gens connaissent ces droits, les règles coutumières demeurent néanmoins plus accessibles et plus réalisables. Peu de participants à cette étude ont le sentiment de pouvoir bénéficier de ce droit ou disposent des moyens nécessaires pour que les autorités publiques soient tenues responsables.

Des exemples d'actions responsables et adaptées de lutte contre la faim illustrent ce qui peut être fait. Lorsque les gouvernements assument sans ambages la responsabilité de garantir la sécurité alimentaire, ils prennent davantage de mesures pour concrétiser le droit à l'alimentation et les citoyens peuvent comparer les résultats obtenus aux promesses qui leur ont été faites. Nombreuses sont les actions pouvant être mises en place pour renforcer la responsabilité. Les droits et les responsabilités peuvent être explicités et exigés ; les personnes peuvent contribuer à définir des normes plus réalistes et des systèmes de suivi des politiques et des programmes dont ils ont besoin ; les échecs relatifs à la sécurité alimentaire peuvent être mis en lumière et les coûts de ces échecs peser davantage sur les responsables.

Prix alimentaires nationaux et mondiaux

Servez-vous ! repose sur des observations datant de l'année dernière, qui présentent de manière toujours plus frappante les modes de vie des gens touchés par la volatilité des prix alimentaires et les implications au niveau de leur bien-être et du développement. Le rapport de l'année dernière, *Sous pression*, faisait valoir que si les variations des prix alimentaires ne surprenaient plus les gens, ils ressentiraient des pressions inexorables au niveau de la vie familiale, de la vie professionnelle et des relations sociales en raison des effets néfastes cumulés de ces variations. La récente flambée mondiale des prix étant encore bien présente dans les esprits, la perspective d'une hausse des salaires (en particulier dans certains pays et secteurs) ne suffit pas à faire en sorte que la population ne craigne plus la faim ; le sentiment tenace d'insécurité alimentaire et la crainte d'absence d'amélioration persistent.

Figure 1 : les indices des prix alimentaires baissent en 2013, mais restent au-dessus des niveaux d'avant la crise



Source : calculs réalisés à partir de l'indice FAO des prix des produits alimentaires, <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/> et de la Banque mondiale, <http://databank.worldbank.org/>

La faiblesse de la responsabilité publique en matière de sécurité alimentaire ne serait pas aussi grave si la population avait l'impression que les marchés permettaient de garantir l'accès à des aliments de qualité. Toutefois, selon les recherches menées en 2013, les populations continuent de déplorer la volatilité et la hausse des prix des aliments. Cela surprendra les décideurs, car l'impression générale sur les marchés mondiaux était que les prix étaient en baisse, les niveaux de stock en amélioration et un optimisme (peut-être prématuré) était exprimé concernant la volatilité des prix, si prononcée depuis 2006, qui allait bientôt s'essouffler. Les indices composites de la FAO et de la Banque mondiale montrent qu'en 2013 les prix moyens mondiaux des produits alimentaires étaient inférieurs à ceux de 2012 ou 2011. Les prix des denrées de base sont restés bas grâce à des conditions météorologiques et à des niveaux des stocks plutôt favorables, en particulier dans les principaux pays exportateurs. Le soja a constitué le seul groupe de denrées essentielles dont les prix ont augmenté. Ces chiffres s'expliquent aussi par le fait que le prix du pétrole, facteur important de la hausse des prix les années précédentes, n'a pas beaucoup augmenté d'une manière générale et que les prix des engrais ont chuté. Toutefois, malgré ces conditions favorables, les prix des produits alimentaires mondiaux sont restés élevés en valeurs réelles et nominales. À la fin de l'année 2013, les indices de la FAO et de la Banque mondiale ne se situaient encore que 14 et 17 % sous les niveaux les plus élevés jamais atteints (voir Figure 1).

Les prix des marchés nationaux reflètent en partie ces évolutions vers des prix stables et moins élevés que les années précédentes. Les prix sont toujours élevés comparés à ceux d'avant 2006, mais les chiffres nationaux de la FAO indiquent que la variation n'a été que peu prononcée en 2013 dans la plupart des pays de cette étude. Cependant, les prix *locaux* constatés dans les communautés faisant l'objet des recherches étaient souvent élevés, en hausse et inabornables. Les prix mondiaux, nationaux et locaux peuvent diverger pour les raisons suivantes :

- les données relatives aux prix internationaux sont axées sur les aliments de base riches en glucides, mais les régimes alimentaires incluent des sources de protéines, de lipides et des aliments à densité élevée en micronutriments ;
- les sources de données officielles s'intéressent souvent aux prix de gros plutôt qu'aux prix au détail. Comme nous l'avons constaté les années précédentes, les personnes pensent que les détaillants peuvent augmenter les prix, et qu'ils ne se gênent pas pour le faire, indépendamment des coûts sous-jacents ;
- des facteurs particuliers et localisés, tels que des événements météorologiques, influent sur les prix des marchés locaux ;
- les marchés locaux sont intégrés aux marchés mondiaux à divers degrés. Ainsi, le niveau de répercussion des prix des marchés mondiaux et nationaux sur les prix locaux est inégal (comme cela a été décrit plus en détail dans le rapport de l'année dernière, *Sous pression*).

À partir de l'étude des indices des prix à la consommation (IPC) et des prix des produits alimentaires, nous dressons un tableau très contrasté par rapport au panorama mondial. Les prix à la consommation et les prix des denrées alimentaires ont tous les deux augmenté dans les 10 pays depuis le début de l'année 2012, en particulier en Éthiopie et au Pakistan. Il n'y a qu'au Bangladesh que les prix des produits alimentaires ont augmenté plus doucement que les prix à la consommation.

Qui doit rendre des comptes concernant la situation alimentaire ?

Que peut-on faire pour accroître la responsabilité en lien avec les programmes et les politiques de sécurité alimentaire vis-à-vis des personnes qui en ont le plus besoin ? Les conclusions des recherches mettent en avant la faiblesse des mécanismes d'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne la réglementation des marchés alimentaires, les programmes de transfert d'argent et d'aliments, et le soutien à la production agricole, au traitement des produits agricoles et à leur commercialisation dans diverses situations.

À partir d'analyses d'autres services publics tels que l'éducation ou la santé, nous savons que les services publics peuvent rendre des comptes quand ils ont i) une mission bien définie, ii) des normes s'appliquant aux politiques et programmes, iii) des systèmes de suivi de la situation et iv) des manières de sanctionner les manquements à la mission confiée. Les communautés nous indiquent que les responsabilités dans le cadre des actions des programmes de sécurité alimentaire sont mal définies et que les systèmes de suivi ne permettent généralement pas de donner une bonne représentation des réalités locales. Les normes en place sont très insuffisantes si on les compare à celles qui portent sur les droits humains, sur l'efficacité du ciblage ou sur la protection. Les programmes de sécurité alimentaire sont souvent dévalorisés, controversés, aléatoires, discriminatoires et discrétionnaires. Aucune sanction ni mesure n'est prise contre les responsables qui manquent à leurs devoirs. Les personnes estiment qu'elles n'ont aucun moyen de faire prévaloir les responsabilités pour garantir la sécurité alimentaire au niveau local. Au lieu de cela, elles espèrent, souvent en vain, que les gouvernements qui se désintéressent des électeurs souffrant de la faim ne seront pas réélus.

Les gouvernements des pays en situation d'insécurité alimentaire peuvent agir en plaçant la responsabilité au cœur de leurs politiques alimentaires. Cela implique tout d'abord d'assumer publiquement la mission visant à concrétiser le droit à l'alimentation, comme l'a fait le Brésil dans le cadre de son programme *Fome Zero* (faim zéro). Les personnes vulnérables à la faim doivent pouvoir exprimer leurs attentes en se mobilisant et en participant concrètement à l'élaboration des politiques alimentaires. Toutefois, le fait que l'État proclame le droit à l'alimentation n'est pas suffisant si cela ne donne pas lieu à des normes et procédures en vue de l'exécution de programmes et de politiques relatives à la sécurité alimentaire. Au Kenya, le droit à l'alimentation est inscrit dans la Constitution de 2010, mais les dirigeants locaux ont déjà rejeté les demandes de secours alimentaires émanant de la population. Les personnes

vulnérables à la faim doivent participer à l'élaboration des normes entourant les programmes et les politiques, en définissant la signification concrète du droit à l'alimentation, en termes de quantité des diverses denrées alimentaires nécessaires et de mode de fourniture de ces denrées. Les systèmes de suivi ne doivent pas se contenter d'évaluer les prix et les niveaux de production, mais être repensés pour contrôler la qualité de l'alimentation de la population. Cela est actuellement instauré dans le cadre d'une nouvelle politique en Indonésie. Ces systèmes peuvent inclure des indicateurs localisés et qualitatifs, afin de mettre en place un meilleur suivi au niveau local et amplifier ainsi le retour d'informations.

Les systèmes de suivi ne seront efficaces que si les gouvernements les utilisent pour mieux adapter leurs politiques. Cela inclut de prendre des mesures contre les responsables qui n'exercent pas leurs fonctions comme ils le devraient. Dans les pays dans lesquels la majorité de la population est touchée par l'insécurité alimentaire, de nombreuses mesures économiques d'incitation sont à la disposition des autorités pour intervenir en matière de sécurité alimentaire. Les participants au travail de recherche au Bangladesh ont expliqué que les personnes risquant d'être victimes de la faim (qui représentent une part importante des électeurs dans les pays en développement) jugeaient les gouvernements sur leur capacité à garantir la sécurité alimentaire.

Les défenseurs des droits humains, les mouvements sociaux et les ONG progressistes peuvent en faire plus pour animer le débat public sur le droit à l'alimentation. Cela peut inclure des mesures juridiques afin de statuer sur la signification de ce droit, comme dans l'exemple marquant de l'Inde. Au Kenya, la sensibilisation au droit à l'alimentation s'est développée à la suite des campagnes d'information organisées au moment du vote relatif à la nouvelle Constitution, en 2010. En Zambie, des ONG et la radio publique animent des débats sur le droit à l'alimentation, qui sont couronnés de succès. **Les médias** jouent un rôle capital dans la transmission d'idées et d'éclaircissements sur les lacunes des politiques et dispositions alimentaires. Au Pakistan, les médias sont considérés comme le meilleur moyen d'obliger le gouvernement à rendre des comptes au sujet de son inaction face à la hausse des prix des produits alimentaires. En Inde, ils ont aidé le mouvement *Right to Food* (droit à l'alimentation) à attirer l'attention sur le problème de la faim. En conséquence, l'immobilisme des autorités au niveau national et au niveau des États leur a coûté cher. En Indonésie, Oxfam a commencé à renforcer la capacité des journalistes afin qu'ils présentent les problèmes liés à la faim et à l'alimentation. Au Bangladesh, le quotidien principal publie régulièrement des articles sur la sécurité alimentaire et la faim.

Les donateurs et les ONG doivent réfléchir sur leur propre responsabilité concernant la sécurité alimentaire, notamment sur les types d'initiatives qu'ils financent et soutiennent. Les solutions techniques sont plus remarquables dans les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais ces solutions semblent faire peu de cas de la responsabilité. Certains programmes cocardiers de sécurité alimentaire visent à accentuer la responsabilité vis-à-vis des citoyens et des donateurs des pays riches en présentant les résultats obtenus et en attirant l'attention. Mais ces programmes permettent-ils d'accentuer la responsabilité vis-à-vis des personnes vulnérables à la faim ? Les programmes des ONG et des donateurs compromettent-ils ou permettent-ils d'appuyer les institutions traditionnelles en charge de la sécurité alimentaire ? Dans quelle mesure les principes de responsabilité, qui font partie intégrante des programmes humanitaires, orientent-ils la conception des programmes et politiques de sécurité alimentaire ?

Clarifier et revendiquer les droits et responsabilités, demander une plus grande participation dans la formulation des politiques et mieux faire connaître les problématiques relatives à la faim et le coût de l'incapacité à protéger la population contre la faim peuvent grandement contribuer à promouvoir un environnement favorable dans lequel les personnes ont les ressources, le pouvoir et l'espace nécessaires pour s'appuyer sur le soutien de la communauté et des institutions en vue de garantir leur sécurité alimentaire. Sans ces conditions salutaires, les personnes continueront à devoir faire cavalier seul en ces temps difficiles d'insécurité alimentaire mondiale.

REMERCIEMENTS

Ce rapport de recherche a été commandé afin de contribuer au débat public et d'accueillir tout retour sur les politiques et pratiques humanitaires et de développement. Il ne reflète pas nécessairement les positions politiques d'Oxfam ou d'IDS. Les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur du rapport et ne sont pas nécessairement ceux d'Oxfam ou d'IDS, ou des organisations qui les financent.

Les recherches principales ont été menées par les équipes ci-dessous. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux recherches.

Bangladesh : **Ferdous Jahan**, Asif M. Shahan, M. Mamun-ur-Rashid, M. Bayazid Hassan, Omar Faruque Siddiki ; *chercheurs et contributeurs* : Md Khobair Hossain, M. Mizanur Rahman, Asaduzzaman, Reaz Khan Babor, Misbah Uddin Babul, Irteza Ahmed, Tapos Kumar Das, M. Abdur Rahim, Shameem Reza Khan, Hedayet Hussain, M. Saidur Rahman, Sharif Waly, Tazia Rahman Khushboo, Mojibul Hasan, Miron Kumar Saha, M. Hasan Haider, M Rifat Haider et Chowdhury Abdullah Al Asif

Bolivie : **Rosario Leon**, Jean Paul Benavides, Blanca León, Jose Luis Barroso, Jauregui Gilda, Pedro Badran ; *animatrice terrain* : Eduarda Cabrera

Burkina Faso : **Ludovic Kibora**, Dr. Goama Nakoulma, Dr. Roger Zerbo

Éthiopie : **Tassew Woldehanna** et Yisak Tafere ; *chercheurs sur le terrain* : Workneh Abebe, Tolessa Mamuye, Kisros Berhanu et Asmeret Gebrehiwot

Guatemala : **Alma Lucrecia Olivet López**, avec le soutien de Margarita Ramírez, Jenniffer López, Fernando Coc Macú, Jerson Estuardo López et Mishelle Olivet ; *animateurs terrain* : Ingrid Bocel, Cruz Elena Morales, Marvin Lotzoj et Tomasa Eugenia Morales. Avec le soutien de Luis Paíz-Becker et de Gabriela Alcaráz

Nous adressons également de sincères remerciements et toute notre reconnaissance à la municipalité de Chichicastenango, au groupe culturel de la jeunesse de Chichicastenango, au groupe de danse des enfants de Chichicastenango et au comité de développement de la communauté (COCODE) de Chugüexá Primero.

Indonésie : **Rachma Indah Nurbani**, Bambang Sulaksono, Hariyanti Sadaly, Rahmat Juhandi, Mella M. Roosdinar, Abdani Solihin, Mariatul Asiah, Nur Aini, Herry Widjanarko

Kenya : **Gatimu Carolyne Wanjiku**, Grace Nyonyintono Lubaale, Nathaniel Kabala, Diana Muthoni Ndung'u, Carolyne Cherop

Pakistan : **Mysbah Balagamwala**, Haris Gazdar, Hussain Bux Mallah, Abdul Haseeb Shaikh, Saima Jarwar, Zakia Mangrio, Barkat Ali Memon, Feroz Ahmed Memon, Ghulam Abbas Soomro

Viêt-Nam : **Nguyen Duc Nhat**, Tran Cong Thang, Vu Trong Quy, Pham Phuong Hong, Nguyen Thi Thuy Lan, Chu Van An, Khieu Duy Hai, Bui Phuong Lan, Pham Thi Hong Van, Vu Huy Phuc, Mai Chien Thang

Zambie : **Mwila Mulumbi**, Harold Mukupa, Kabuswe Chikoti, Kabuswe Chikoti et Estone Phiri. Regina Mubanga et Joseph Chikwanda à Chikwanda et Gift Mataa à Kabwata ont soutenu le processus de recherche et ont fourni des réunions informatives mensuelles.

Rapports de recherche d'Oxfam

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou pour faire des remarques sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à research@oxfam.org.uk.

© Oxfam International juin 2014

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-635-4 en juin 2014. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.oxfam.org.

IDS

L'« Institute of Development Studies » (IDS) est une organisation mondiale caritative leader dans les secteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'information en matière de développement international. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.ids.ac.uk.

Financé par



www.ids.ac.uk

www.oxfam.org